



## Formation 556 :

**Intitulé de la formation :**

### Création cabinet conseil en création ou reprise d'entreprise

**Identifiant interne :** CPF\_CR-CabCR

**Pré requis :**

Aucun

**Objectifs de la formation :**

- Connaître les 5 types d'entrepreneuriat : autoentrepreneur, création entreprise, franchise, reprise de fonds de commerce, reprise d'entreprise
- Connaître les étapes indispensables pour chaque type de projet : l'étude de marché, le business plan, les choix juridiques et fiscaux
- Savoir conseiller les porteurs de projets dans leurs recherches de financements
- Adopter les bons comportements personnels et professionnels du consultant/conseil en entrepreneuriat
- Savoir vendre ses missions aux clients

L'accès au catalogue de 14 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 6 mois en illimité. Pendant ces six mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

**Contenu de la formation :**

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 2 types de ressources pédagogiques qui se complètent :

- 1- 14 parcours de formation. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 6 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.
  - Je développe mon activité sans créer d'entreprise ou deviens autoentrepreneur – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je crée mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - J'opte pour la franchise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je reprends un fonds de commerce – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je reprends une PME – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je réalise mon étude de marché – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je comprends le langage financier – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je finance mes projets et mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je me forme au droit des sociétés – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - J'adopte des comportements personnels gagnants – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je développe mes soft skills professionnels – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
  - Je sais vendre – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

- 2- L'étude du livre « Les clés de la création d'entreprise » et établissements des documents (prévisionnel et business plan) spécifiques au projet.

Temps forfaitaire d'étude des 14 parcours et du livre : 216 H

### **Résultats attendus de la formation :**

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour devenir consultant en création d'entreprise. Il (elle) a aussi acquis les comportements qui lui permettront de réussir comme consultant.

La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour devenir consultant en création d'entreprise.

- Il (elle) possède toutes les clefs pour réussir son projet et notamment sur la vente de sa propre personne et sur la vente de ses prestations. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant pour qu'il (elle) vive correctement de son activité.

### **Modalités pédagogiques :**

14 parcours de formation accessibles pendant 6 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

### **Handicap :**

Formation en ligne 24h/24.

### **Prix :**

1 840 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 2 330 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**